

# L'écho du Parc

Numéro 32 - octobre 2004 - janvier 2005

## Qu'elle est verte, ma vallée

### PORTRAIT

Hommage à André Wogenscky

### ÉCO-LOGIS

La maison grandeur nature



# L'actu en images



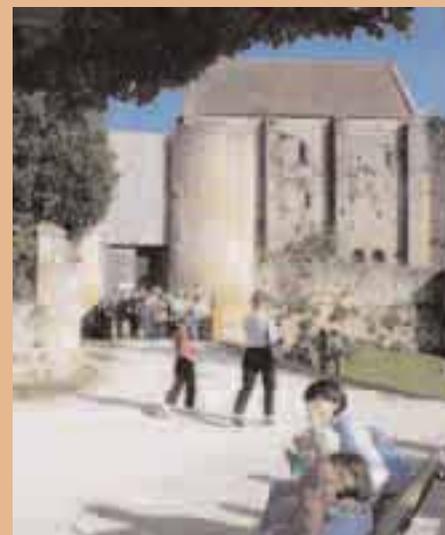
## La Route des orgues

Une balade originale de l'association Éole, d'une église à l'autre avec concerts d'orgues à la clé.



## Journées du patrimoine

De nombreux sites à visiter dans les communes du Parc. Ici, le château de le Madeleine et le Moulin d'Ors à Châteaufort, avec une exposition inédite sur l'eau vue par le photographe Luc Pagès.



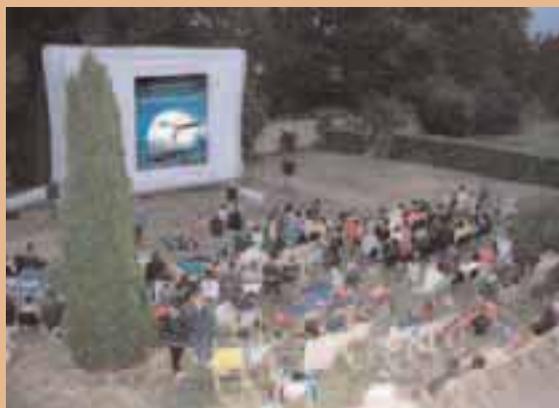
## Exposition d'artisans d'art

Plus de 35 artisans exposaient leurs réalisations en juin au Moulin d'Ors : bois, métal, verre, terre cuite, bronze ou tissus, de nombreux savoir-faire étaient à découvrir.



## Fête des fermes

Le 6 juin, les fermes du Parc ont invité le public à pousser la porte de l'étable pour découvrir la vie d'une exploitation, les animaux, les produits réalisés. Un grand succès dans une ambiance champêtre.



## Cinéma de plein air

Plus de 1000 spectateurs ont assisté en juin dernier aux projections de plein air, installées dans des sites insolites du patrimoine.

## LES COMMUNES DU PARC

◆ Auffargis	01 34 57 86 20	◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Saint-Lambert-des-Bois	01 30 43 77 25
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Lévis-Saint-Nom	01 34 61 82 05	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96	◆ Senlisse	01 30 52 50 71
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Le Mesnil-Saint-Denis	01 30 13 86 50	<b>Villes-portes :</b>	
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22	◆ Rambouillet	01 34 57 34 57
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06	◆ Voisins-le-Bretonneux	01 30 48 58 68

# Le mot du Président



**A** l'approche de son vingtième anniversaire, notre Parc naturel régional a atteint sa maturité et il remplit pleinement ses deux grandes missions : protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel, aménager le territoire en partenariat avec les communes, le département des Yvelines, la Région Ile de France et l'Etat.

Son avenir dépend maintenant des réponses qui seront apportées à deux grandes questions à l'occasion de la révision du schéma directeur de la Région Ile de France, décidée le 25 juin dernier : Quid du prolongement de l'autoroute A12 ? Le Parc doit-il s'agrandir et sur quel périmètre à l'occasion de la révision de sa Charte qui doit se conclure début 2009 ?

Pour le conseil régional d'Ile de France qui a décidé d'engager cette mise en révision, elle :

- a pour objectif de "maîtriser la croissance urbaine et démographique et l'utilisation de l'espace tout en garantissant le rayonnement international de la région".
- "précise les moyens à mettre en œuvre pour (...) coordonner l'offre de déplacement et préserver les zones rurales et naturelles afin d'assurer les conditions d'un développement durable de la région".
- "doit également prendre en compte (...) les chartes des parcs naturels régionaux existants".

Le prolongement éventuel de l'autoroute A12 constitue une réelle menace pour le Parc naturel régional car deux des trois tracés envisagés par l'Etat rompraient le remarquable équilibre patiemment construit depuis 30 ans entre la plus réussie des villes nouvelles et le premier parc naturel régional d'Ile de France, le plus fragile aussi car le plus proche du centre de l'agglomération parisienne. Les communes du Mesnil Saint Denis et de Lévis Saint Nom perdraient leur seule richesse, la qualité de leur environnement et elles entreraient de fait dans l'orbite d'influence de la ville nouvelle, ce qui ouvrirait inévitablement le nord-ouest du Parc à un processus d'urbanisation néfaste pour le sud-Yvelines et plus largement tous les franciliens.

Mais rien n'est encore joué. Aujourd'hui comme hier, nous comptons sur le soutien déterminé du ministère de l'écologie et du développement durable. De son côté, le Président du Conseil régional a clairement pris position dans une lettre adressée en mars au président de l'Union des Amis du Parc en refusant "tout passage par le vallon du Pommeret ou le Mesnil Saint Denis" et en confirmant que "la prochaine révision du SDRIF devrait lever toute inquiétude quant à la menace du prolongement de l'A12".

L'agrandissement du Parc naturel régional vers l'ouest avait été demandé lors de l'élaboration de la Charte actuelle par le Conseil National de la Protection de la Nature et le principe en a été évoqué à plusieurs reprises depuis une dizaine d'années par la Région Ile de France. Nul doute que la question sera à nouveau posée et c'est, je le souhaite, une vraie concertation entre toutes parties prenantes qui fixera les limites d'un Parc naturel régional dont chacun sait qu'il joue un rôle important dans l'aménagement du territoire du Département et de la Région et plus simplement la qualité de la vie de tous les habitants de l'Ile de France.

Yves Vandewalle  
Conseiller Général des Yvelines  
Maire de Lévis Saint Nom

## Sommaire

Actualités \_\_\_\_\_ P4

Portrait \_\_\_\_\_ P5

Hommage à André Wogenscky



Environnement \_\_\_\_\_ P6

Du bon usage des eaux usées

Economie au quotidien \_\_\_\_\_ P8

Qu'elle est verte ma vallée



Patrimoine \_\_\_\_\_ P10

Les riches heures de la Vallée de Chevreuse

Terroir \_\_\_\_\_ P12

Vos légumes aux petits oignons

Villages \_\_\_\_\_ P14

Du village au globe, voir PLU loin



Echo-citoyenneté \_\_\_\_\_ P16

L'éco - logis ou la maison grandeur nature

Echo du Parc  
octobre 2004 > janvier 2005 n° 32

Directeur de la publication :

Charles-Antoine de Ferrières

Président de la commission

communication : Guy Poupart

Rédactrice en chef :

Virginie Le Vot

Comité de rédaction : Virginie

Le Vot, Patrick Blanc, Hélène

Dupont - Ont participé à ce

numéro : M. Adam, E. Aubert,

S. Bloch, M. Bourdoiseau,

G. Brice, D. Cambournac, M. Drici,

V. Dargery, C. Geronimi, J. Guyot,

L. Guilbot, D. Leroy, E. Lemonnier,

A. Lottin, A. Michel, P. Pedersen,

C. Réinaud, P. Rocher,

M. Vanderborgh, H. Virlogueux

Pour l'équipe du Parc :

M.-L. Gaillard, O. Sanch,

F. Hardy, V. Pastor, B. Rombauts,

G. Wolff, N. Burgher.

Maquette : e.maginère

Illustrations : B. Transinne

Impression sur papier sans

chlore : Imprimerie de Pithiviers.

Photographies : M. Gheller,

M. Goenneute, Diapothèque

PNR, DR.

Parc naturel régional

Château de la Madeleine

Chemin Jean Racine

78472 Chevreuse cedex

Tél. : 01 30 52 09 09

contact.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

www.parc-naturel-chevreuse.org

## Pelouse, le retour d'un peintre en plein air

Léon Germain Pelouse\*, peintre paysagiste du XIX<sup>e</sup> siècle, a été le chef de file d'une école de peintres paysagistes qui ont trouvé autour des Vaux de Cernay des sujets d'inspiration inépuisables. Sa peinture académique et ses talents de dessinateur et de coloriste lui ont valu en son temps une grande notoriété. Pour lui rendre hommage, une sculpture avait été réalisée par son ami Falguière et installée en 1897 au bord de l'étang de Cernay. Malheureusement, ce buste a été dérobé il y a 5 ans, laissant à la vue des nombreux promeneurs un monument désespérément vide. Pour redonner un visage à l'artiste et une place au cœur de ses paysages préférés, les communes de Cernay-la-Ville et de Senlisse ont donc confié au sculpteur Marc Deligny la réalisation d'un nouveau buste, qui a été coulé dans les ateliers de la fondation Coubertin. Le monument a été, quant à lui, restauré par la marbrerie Vandycke à Chevreuse. Cette création a pu être financée grâce aux contributions communales, à une souscription lancée auprès des particuliers, et une aide du Parc naturel régional à hauteur de 70 %.



Un nouveau buste réalisé par Marc Deligny et coulé par les Ateliers de Coubertin

Le 5 juin dernier, cette nouvelle sculpture fraîchement patinée et solidement fixée a été inaugurée au cours d'une cérémonie bucolique, composée à la manière d'un tableau paysagiste. Autour des nombreux officiels, venus saluer la restauration d'une figure du patrimoine culturel local, une foule bigarrée s'était rassemblée : les élèves des écoles, costumés en peintres de l'époque ; les parents et habitants, parcourant les allées pour contempler les dessins d'enfants posés sur des chevalets ou suspendus sur des cordes. Le tout s'est conclu en musique avec le chœur des écoles interprétant le *Chant pour la planète*, de Santana.

Une ambiance champêtre pour un samedi au bord de l'eau, qui marque le retour de Léon Germain Pelouse, peintre de plein air, au milieu de cette nature qu'il aimait tant.



\*Ses œuvres sont exposées dans 16 musées français ainsi qu'à Chicago, New York, Montréal, Oslo et Sydney.

## Les petites mains de la source aux fées

Comment redonner vie au lavoir en ruine de la source aux fées ? Faut-il une baguette magique, les communes de Saint-Forget et Dampierre, soutenues par le Parc naturel régional ont eu l'idée de faire appel à l'association Rempart, qui organise des chantiers internationaux de restauration du patrimoine avec des jeunes bénévoles.

Un vingtaine d'étudiants français mais aussi vietnamiens, marocains, bosniaques ou allemands s'est lancée dans l'aventure durant 15 jours en août. Ils ont commencé par dégager les vestiges recouverts de végétation : progressivement les fondations, des éléments de toiture et de dallage ont ainsi été mis à jour. Le terrain ainsi préparé, la reconstruction a pu débuter. Sur la base d'une ancienne carte postale, témoin de l'état d'origine, encadrées par

les experts de l'association et l'architecte du Parc, ces petites mains ont remis en eau le bassin et érigé les murs en maçonnerie traditionnelle. Une expérience très enrichissante, faite d'apprentissages et de rencontres culturelles.

Il reste encore un travail de gros œuvre que la commune et le Parc ont prévu d'achever avec des professionnels. Mais d'ores et déjà la silhouette de l'ancien lavoir a repris forme et peut offrir une halte insolite aux promeneurs du GR1 qui traverse le site. D'autres initiatives de sauvegarde du patrimoine pourraient voir le jour sous cette forme sur le Parc naturel régional. A suivre donc. Renseignements Sophie Dransart 01 30 52 09 09.



20 bénévoles internationaux pour restaurer le patrimoine local



Un projet initié par les communes et soutenu par le Parc et l'association Rempart

# Artiste de la bâtisse

## Hommage à André Wogenscky

André Wogenscky vivait à Saint-Rémy-lès-Chevreuse depuis plus de 50 ans dans l'étonnante maison qu'il avait conçue. Quelques jours avant sa disparition (le 5 août dernier), nous l'avions rencontré chez lui. À 89 ans, le célèbre architecte travaillait toujours et se plaisait à comparer l'architecture à la musique. Cet interview posthume lui rend hommage.

*"Il y a 1000 détails dans une maison, comme une musique que nous percevrions par les yeux. Les couleurs sont des notes. J'y réfléchis depuis plus d'un demi-siècle, l'architecture est très proche de la musique."*

Notes de sérénité, il règne chez André Wogenscky et Marta Pan, sa femme sculptrice, une douceur accentuée par un clapotis pianissimo, celui de l'eau qui coule d'une toute petite fontaine intérieure. Quelques dizaines de centimètres seulement, mais... "son raffinement discret est très important" explique André Wogenscky.

Chaque recoin, chaque élément a été imaginé, créé, étudié comme une œuvre pratique. C'était "osé" il y a 50 ans, ça l'est encore pour beaucoup aujourd'hui. André Wogenscky, alors assistant de Le Corbusier, décide de dessiner sa propre maison... Nous sommes en 1950...

*"Je connaissais la Vallée de Chevreuse que je parcourais à vélo pendant la guerre pour me promener et surtout pour trouver à manger. Nous avons acheté la première partie du terrain actuel. Je travaillais à Paris*



Depuis 1952, sa maison de Saint-Rémy-lès-Chevreuse



*et je consacrais mes dimanches à faire les plans de notre maison. Cela me prit beaucoup de temps. Je les ai particulièrement soignés, pensant au moindre détail pour la vie et le travail de Marta et moi. Je prévoyais un atelier pour chacun de nous deux. Mais la difficulté a été d'obtenir le permis. Il fallait un toit à double pente, des tuiles vieilles d'aspect, des plafonds à 2,5 m de hauteur, etc. Rien de ce que mon projet présentait. J'ai dû aller jusqu'au Ministre pour que mes plans soient acceptés. J'ai pu construire en 1952.*

*L'architecture est active dans le sens où l'on crée un milieu artificiel, mais qui devient agissant sur les comportements des usagers et des visiteurs. La preuve qu'elle agit vite est qu'on trouve une architecture belle ou laide."*

### Selon quels critères d'après vous ?

C'est le phénomène artistique, c'est comme la musique, une sensation personnelle.

### Votre maison actuelle est totalement d'"origine" ?

Oui, à un détail près ! J'avais fait une erreur de conception en créant un meuble qui cachait le jardin devant une baie vitrée. Il a vite été remplacé par une banquette en décaissé : lorsqu'on s'y assoit, les yeux sont à hauteur de l'herbe. Il faut une interpénétration entre l'intérieur et l'extérieur... C'est difficile de l'expliquer, c'est comme tout ce qui est art.

Nous avons créé une fondation pour qu'après notre disparition soit créée ici une sorte de musée d'architecture et de sculpture.

### Comment êtes-vous venu à l'architecture contemporaine ?

À 7 ans, j'ai dit à mes parents "je veux devenir architecte", je ne me suis jamais expliqué pourquoi ! Après le baccalauréat, ils m'ont inscrit aux Beaux-Arts. J'ai été extrêmement déçu par les dessins de colonnes byzantines ou corinthiennes que l'on y apprenait. J'étais attiré par l'art et, dans l'architecture, par la dimension sociale, ce qui était absolument ignoré aux Beaux-Arts. J'ai lu alors le premier livre de Le Corbusier et visité la villa Savoye qui m'a tout à fait enthousiasmé. Je suis allé frapper à sa porte, il m'a merveilleusement bien reçu, c'était en 1936 et j'ai commencé à travailler dans son atelier. J'y suis resté 20 ans ; ça a été... la vérité pour moi. ■

Patrick Blanc

### Une œuvre internationale

Le tout premier édifice qu'André Wogenscky ait totalement conçu est sa maison à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Il réalisa ensuite la faculté de médecine de l'hôpital Saint-Antoine, puis celle de Necker avec son amphithéâtre. En 1966, il dessina la maison de la culture de Grenoble en préparation des Jeux Olympiques d'hiver de 1968. Au début des années 1970, lui furent confiés la préfecture des Hauts-de-Seine et le palais de justice à Nanterre. À l'étranger, il signa, entre autres, le ministère de la Défense au Liban, un hôpital à Ryad en Arabie Saoudite, l'une des plus grandes universités d'art au Japon, un bâtiment qu'il venait d'agrandir, il y a 2 ans.

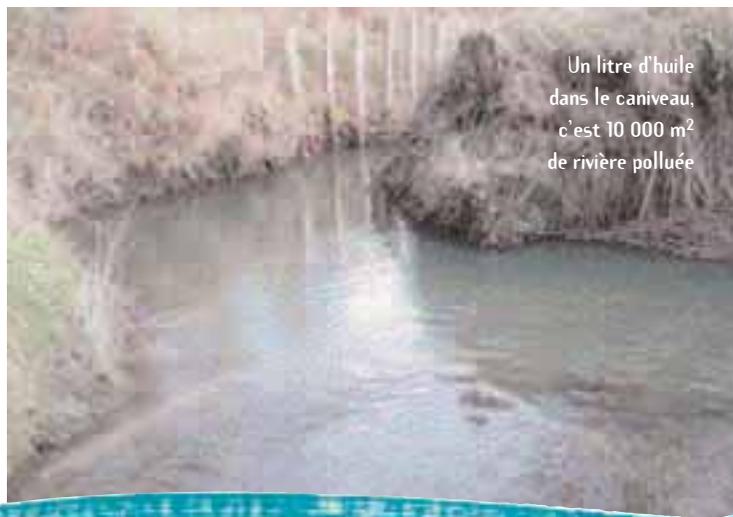
Disposer d'une eau de qualité, au robinet et dans notre environnement : tout le monde est partant.

En contrepartie, il faut que les eaux usées que nous rejetons soient convenablement traitées pour limiter au maximum les pollutions de toute nature. L'assainissement est avant tout l'affaire des collectivités, mais il en va aussi de la responsabilité de l'ensemble des usagers. À nous donc, habitants d'un Parc où l'eau constitue une richesse appréciée, de faire preuve d'un peu d'attention dans nos comportements.

L'eau est indispensable à la vie, et la qualité de l'eau consommée et rejetée est indissociable de toute politique de santé publique et d'amélioration de l'environnement. Sur le plan de l'hygiène, nos sociétés ont fait des progrès et il y a belle lurette que dans nos villes, les égouts ont remplacé les caniveaux à ciel ouvert, réceptacles des eaux grasses et autres débris du logis, tandis que dans les campagnes, les cabinets d'aisance ont quitté le fond du jardin pour des commodités... plus pratiques. Tout n'est pas parfait pour autant, mais la volonté d'agir est là. L'obligation aussi : l'évolution des textes réglementaires, en Europe et en France, impose un renforcement des contraintes pour les différents usagers ainsi que pour les collectivités en charge de l'assainissement. Des études diagnostiques sont menées et des travaux réalisés avec l'objectif de limiter les rejets polluants dans les milieux naturels et d'améliorer la qualité des eaux traitées.

## Collectif ou autonome : un choix géographique

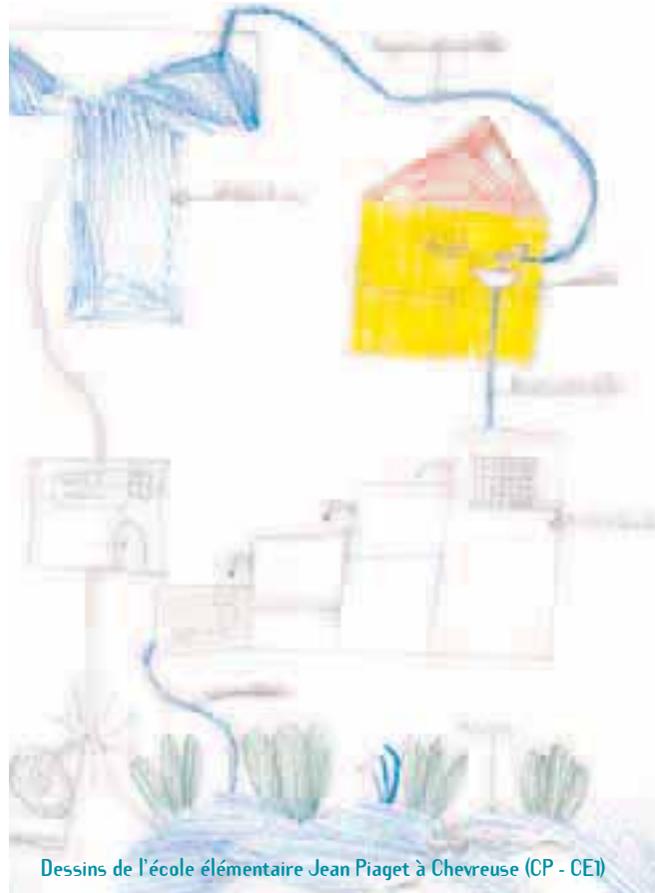
La loi sur l'eau impose aux communes de réaliser d'ici fin 2005 des plans de zonage pour l'ensemble de leur territoire, délimitant les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement autonome. C'est la géographie des lieux -ou plus exactement la concentration de l'habitat et des activités- qui détermine le type d'assainissement



Un litre d'huile dans le caniveau, c'est 10 000 m<sup>2</sup> de rivière polluée

le mieux adapté : collectif ou autonome. En milieu rural, la nécessité d'un réseau de collecte des eaux usées et des installations de traitement à l'aval ne s'imposent pas là où l'habitat reste à la fois peu dense et dispersé.

Un peu de technique : les systèmes d'assainissement collectif comportent tantôt un collecteur unique pour les eaux de pluie et les eaux usées (on parle alors de réseau unitaire), tantôt un réseau séparatif assurant une collecte séparée des eaux de ruissellement, qui repartent directement vers la rivière et les eaux usées qui doivent être traitées. Actuellement, les effluents de certaines communes du Parc sont acheminés par un gros collecteur loin vers l'aval, jusqu'à la station d'épuration de Valenton. Les autres communes ont fait le choix de traiter



Dessins de l'école élémentaire Jean Piaget à Chevreuse (CP - CE1)

### Repères

Le Parc assure le montage, la coordination, l'animation et le suivi de deux programmes pluriannuels de travaux "eaux et rivières" sur son territoire, l'un sur la haute Yvette pour les années 2003 à 2007, l'autre sur la Rémarde amont pour les années 2005 à 2010. Ces programmes sont financés par les "Contrats de Bassin" de la Région Ile-de-France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et par les "Contrats Eau" du Département des Yvelines. L'objectif commun de ces actions est d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver les écosystèmes rivières et zones humides.

leurs eaux usées sur place, dans leurs propres stations, une formule mise en avant par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Ile-de-France et le Parc qui la jugent plus performante et écologique. Dans tous les cas, l'assainissement collectif comporte une partie privée : le branchement sur le réseau public de l'appartement ou de la maison est obligatoire, à la charge de l'usager qui a généralement un certain délai pour effectuer son raccordement. Mais pas question pour lui de déroger à la règle commune, avec l'idée par exemple d'échapper à la taxe d'assainissement : chacun doit assumer sa responsabilité écocitoyenne, sinon des amendes peuvent au besoin l'y contraindre.

## Autonome et efficace

Dans les zones non desservies collectivement, l'installation d'un système d'assainissement autonome s'impose pour toute construction nouvelle (la mise aux normes des habitations pré-existantes est également obligatoire). En général, le traitement des eaux usées se fait en trois étapes : la collecte conduit l'ensemble des eaux usées de l'habitation (WC, salle de bains, cuisine, machine à laver...) à une fosse "toutes eaux" (fosse septique pour les installations plus anciennes). C'est là que les particules solides et les graisses décantent. Le traitement proprement dit et la dispersion résultent de l'infiltration des eaux dans le sol ou un massif de sable, les micro-organismes naturellement présents se chargeant d'éliminer la pollution restante. Sachez qu'il existe plusieurs dispositifs d'épandage, capables de préserver efficacement les milieux aquatiques naturels, au même titre que l'assainissement collectif. Pour une maison individuelle, il suffira par exemple de réserver 4 m<sup>2</sup> de terrain pour réaliser un jardin filtrant très esthétique et sans odeur, planté de



Le lagunage : exemple de filtration naturelle des eaux usées

roseaux (qu'on taillera à un mètre du sol une fois par an), agrémenté d'iris et autres fleurs, bordé peut-être d'un saule ou d'un aulne. Dans tous les cas, les travaux doivent être confiés à des entreprises spécialisées. Et n'oubliez pas qu'il faut

régulièrement entretenir un système autonome : une vidange de la fosse "toutes eaux" est recommandée tous les quatre ans environ.

## Bon conduit et bonne conduite

Il ne suffit pas d'avoir à sa disposition un système d'assainissement efficace. Il faut aussi en faire bon usage et respecter un certain nombre de prescriptions.

L'une des grandes règles de bonne conduite en la matière, c'est de ne pas mélanger aux eaux pluviales (propres, en principe, mais non potables) les eaux usées (polluées), même involontairement. Veillez par exemple à toujours raccorder le lave-linge au circuit d'assainissement et non à la descente pluviale, comme c'est parfois le cas dans les sous-sols. La qualité des eaux de ruissellement mérite d'être préservée, pour ne pas polluer les sols : abstenez-vous de shampooiner votre voiture dans l'allée ou la rue, ne rincez pas les pinces au robinet du jardin, évitez les trai-



## Environnement

### Que fait le Parc ?

### Eh bien ! Broutez maintenant...



Six paisibles vaches blondes d'Aquitaine et une limousine ont débarqué le 24 mai dernier dans la prairie de la Glacière à Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour y passer en paix les dernières semaines avant leur mise bas. Elles réintégreront leur étable à l'automne. C'est une attraction pour les lycéens et nombreux passants qui empruntent le chemin longeant la prairie. Une bonne affaire aussi, économiquement rentable, tant pour l'éleveur qui recherchait un pâturage d'été pour ses reproductrices que pour la commune propriétaire des lieux : c'est le troupeau qui assure l'entretien du pré à moindre coût. En broutant et piétinant le sol, les vaches évitent le reboisement et préservent le paysage de ce fond de vallée récemment réouvert. Rappelons que le Parc a joué le rôle de maître d'œuvre dans la restauration de ce milieu naturel, qu'il a financée à 70 %. Le chantier de défrichage et déboisement, la création de deux mares abreuvoirs et la pose de clôtures électrifiées par générateur photovoltaïque (énergie solaire) ont été rondement menées voici bientôt deux ans. Un grand bravo à la commune qui met en œuvre la Charte du Parc avec cette gestion exemplaire. À noter aussi qu'elle s'est engagée à ne pas utiliser de désherbants le long des clôtures, en-dehors même de toute convention.

tements phytosanitaires des plantes et préférez des solutions naturelles. Il nous appartient aussi de mieux veiller à la qualité -si l'on peut dire- de nos eaux usées, afin que le traitement reste possible : si les détergents modernes sont largement bio-dégradables, ce n'est pas le cas des huiles de vidange, solvants, peintures et autres additifs, présents dans nos activités de bricolage préférées : ne déversons pas ces déchets liquides au tout-à-l'égout, faisons plutôt l'effort de les apporter dans les déchetteries et autres circuits spécialisés pour un traitement adapté.

L'eau est un bien précieux, partout présente dans notre Parc. Une ressource à gérer et protéger, pour notre plaisir et la qualité de vie à venir. Pour que l'eau vive, tout simplement. ■

Hélène Dupont



La nature apprivoisée, c'est celle qui embellit nos jardins et nos maisons, nos routes et nos places.

Cultiver et vendre ces végétaux, donner des conseils de plantation, c'est l'affaire des jardinerie, pépiniéristes, horticulteurs et fleuristes présents sur le Parc. Ils offrent un large choix de produits, notamment des espèces locales, mais aussi leur expérience et leur savoir-faire. Souvent implantés de longue date, ces professionnels constituent un secteur d'activité plein de vitalité.

**B**ien implantées dans le tissu économique local, la plupart des entreprises du secteur sont là depuis 20, 30, 40 ans ou plus. C'est surtout vrai des pépiniéristes et horticulteurs, qui travaillent eux-mêmes la terre : la *Pépinière de Gomberville* existe depuis un demi-siècle, mais la palme de l'ancienneté revient à *Thuilleaux*, une exploitation familiale créée en... 1650. Elle a en son temps fourni des arbres pour les jardins de Le Nôtre à Versailles !

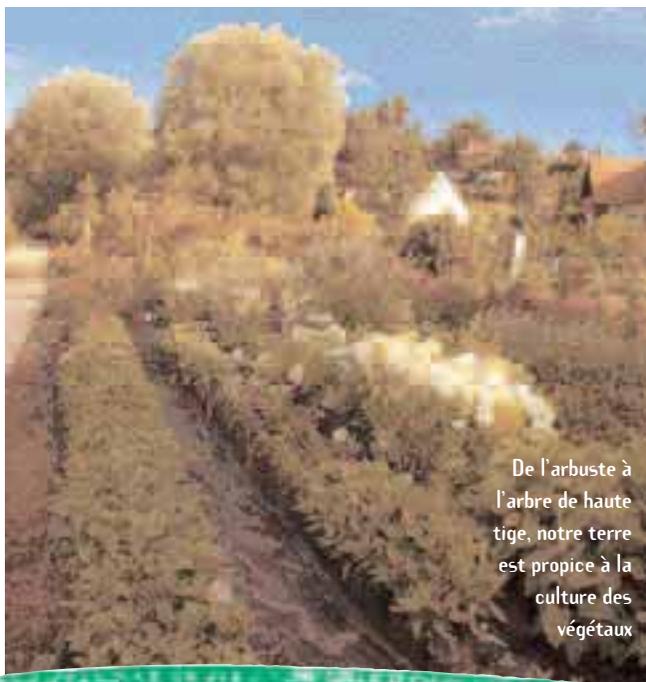
## Mains vertes

On peut estimer que 120 à 130 personnes travaillent dans ces établissements spécialisés dans la production et la vente des végétaux (en dehors des activités d'aménagement et d'entretien de jardin). La taille des entreprises est variable. Côté fleuristes, il suffit de 2, 3 ou 4 personnes tout au plus, apprentis inclus, pour faire tourner une boutique. Les pépiniéristes et jardinerie les plus importantes comptent de 25 à 35 salariés chacune. Les surfaces de vente des jardinerie varient elles aussi de 1 à 10, avec près de 7 000 m<sup>2</sup> pour la plus grande. La *Pépinière de Gomberville* travaille 3 hectares de terre, quand *Thuilleaux* en exploite une centaine... S'ils ont des débouchés différents, tous ces établissements bénéficient de la vogue du jardinage auprès du public et de l'importance accordée au cadre paysager. A preuve, *Vertdéco* s'est récemment agrandi en achetant des serres à

Milon-la-Chapelle et la *Jardinerie du Mesnil*, dans le cadre de l'Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat a installé une nouvelle serre pour la vente et l'accueil. Deux changements de propriétaires (*Le Chat Bleu*, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et *La Cascade Fleurie*, Chevreuse) et de nouvelles boutiques de fleuristes (*Safaris Fleurs* à Magny et au Mesnil) attestent aussi de cette vitalité.

A signaler par ailleurs les deux établissements de formation ou d'insertion qui valorisent leur activité par la vente au public d'une partie de leur production : fleurs et plantes pour le centre professionnel Notre-Dame de la Roche, à Lévis-Saint-Nom ; fleurs annuelles et légumes par le Centre d'Aide par le Travail d'Aigrefoin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Fleuriste,  
un commerce  
qui participe  
à notre qualité  
de vie



De l'arbuste à l'arbre de haute tige, notre terre est propice à la culture des végétaux

## La touche de l'artiste

Les fleuristes ne travaillent pas tous de la même manière. M. Brussé, lui-même producteur en plein champ à Bonnelles, a pour spécialité les bottes de fleurs qu'il vend le week-end sur les marchés de Rambouillet et Saint-Arnoult. *Le Monde des Fleurs* à Magny les Hameaux propose à sa clientèle plantes et fleurs coupées, en partie produites localement, ainsi qu'un grand choix de roses et d'orchidées. On trouve de très beaux bouquets ronds chez *Guin Fleurs* ou encore chez *Floréal*, au Mesnil, qui s'approvisionnent à Rungis, tout comme *Bellinda* ou la

### Les jardinerie

Jardinerie de Chevreuse	Chevreuse	01 30 52 28 32
Jardinerie du Bel Air	Senlis	01 30 52 68 06
Jardinerie du Mesnil	Le Mesnil-Saint-Denis	01 34 61 86 42

### Les pépiniéristes et horticulteurs

Pépinières Thuilleaux	Choisel	01 30 52 36 16
Pépinières Pommeré	Senlis	01 30 52 54 16
Pépinière de Gomberville	Magny-les-Hameaux	01 30 52 62 40
Etablissement Lemesle	Saint-Forget	01 34 61 04 27
Vertdéco	Saint-Lambert-des-Bois	01 39 44 99 33

### Les fleuristes

Brussé Adrian	Bonnelles	01 30 41 31 53
La Cascade Fleurie	Chevreuse	01 30 52 16 90
Bellinda	Chevreuse	01 30 52 15 50
Le Monde des Fleurs	Magny-les-Hameaux	01 30 47 13 55
Safaris Fleurs	Magny-les-Hameaux	01 30 52 38 31
	Le Mesnil-Saint-Denis	01 34 61 12 19
Floréal	Le Mesnil-Saint-Denis	01 34 61 62 95
Guin Fleurs	Le Mesnil-Saint-Denis	01 34 61 87 38
Au Chat Bleu	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 52 42 43

### Les établissements d'enseignement et d'insertion

Centre professionnel		
Notre-Dame de la Roche	Lévis-Saint-Nom	01 34 61 84 24
L'Arche d'Aigrefoin CAT	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 52 89 90

Cascade Fleurie à Chevreuse, qui, pour sa part, s'est spécialisée dans les mariages et les réceptions. "Il y a différents styles de fleuristes, traditionnels ou créateurs", explique Evelyne Daboville, au Chat Bleu. "On a complètement changé le style de la maison, nous ne sommes pas seulement des commerçants mais des artisans créateurs. Nos produits sont travaillés, nous utilisons des fleurs de qualité", poursuit-elle. De l'exotique à la fleur champêtre produite en région parisienne, elle renouvelle l'offre au fil des saisons, mariant la fleur d'artichaut à l'orchidée, l'hermurus et le cymbidium à l'ananas, déclinant les variétés de tournesol, égayant les feuillages d'automne de baies de symphorine.

Une des spécialités de Vertdéco, c'est la décoration intérieure en plantes, un service apprécié des grandes entreprises, hôtels, chaînes de restaurants ou magasins qui accueillent leurs visiteurs et hôtes avec des bouquets de fleurs fraîches, réalisés par l'atelier floral. "Les gens ne savent pas trop ce qu'ils veulent. Selon les lieux, la luminosité, le mobilier, on leur propose une décoration personnalisée", explique Olivier Bedouelle, le gérant de la société, qui constate une évolution de la demande : "la mode est aux formes de végétaux assez structurés, comme le dracena ramifié. Nous utilisons des serres pour le stockage des végétaux en transit (les fleurs proviennent de Hollande, et les plantes à 90% de Belgique), ainsi que des serres froides pour garder, l'hiver, les plantes d'orangerie."

Le GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) Pommeré aligne 50 000 végétaux d'ornement en culture, essentiellement en conteneur (plantes de terre de bruyère ou de collection, comme les bambous), ainsi que des arbustes persistants pour haies vives. La Pépinière de Gomberville, qui achète ses jeunes plants dans le Val de Loire, a surtout une clientèle de particuliers. La société Lemesle cultive des plantes d'extérieur à massif, des chrysanthèmes en pot et de plein champ, ainsi que des cultures en serre froide l'hiver. Elle s'est faite une spécialité de la suspension anglaise, et compte dans ses clients locaux les jardinerie de Chevreuse et du Bel Air ainsi que la mairie de Saint-Lambert.

## Choisir son arbre

La plantation d'un arbre de 250 kilos ou plus n'est pas à la portée des jardiniers amateurs. Aussi, les Pépinières Thuilleaux, spécialistes des arbres d'ornement de haute tige, ne travaillent pratiquement qu'avec des professionnels, entreprises et collectivités. Ils achètent les sujets âgés de 5 à 10 ans, pour les revendre environ 5 ans plus tard. C'est là qu'a été "élevé" le plus gros arbre planté à Eurodisney : 16 tonnes pour un cèdre bleu de l'Atlas de 32 ans mesurant 12 mètres. "Nous sommes éleveurs pépiniéristes et non pas multiplicateurs", explique l'un des deux frères qui dirigent l'entreprise, Thierry Flamand, "ce métier de pépiniériste de pleine terre consiste à faire de la transplantation, pour avoir des arbres de qualité, en les déplaçant 2 à 3 fois au cours de leur croissance, pour favoriser la multiplication des racines et radicules qui assurent la reprise des arbres". Platanes et tilleuls restent les arbres d'alignement les plus classiques, mais le "must" serait actuellement un poirier d'ornement, le *pyrus calleryana chanticleer*, qui se distingue par sa belle floraison et ses colorations automnales. En règle générale, "les communes privilégient les végétaux à croissance peu rapide et à port fastigié, pour limiter le coût de la taille et ne pas gêner le passage des véhicules".



## Economie

### Que fait le Parc ?

### Locaux sur mesure



La Bourse aux locaux en Haute Vallée de Chevreuse, ça marche ; exemple, avec l'installation à Châteaufort, en juillet dernier, de l'entreprise T de T. Ce fabricant de matériel d'équitation est un leader spécialisé dans les articles de sellerie pour le cavalier et le cheval, connu dans le monde entier (il y exporte 40 % de sa production). Créateur et concepteur innovant, il a été lauréat en 2002 du trophée d'or du salon du cheval. Son dirigeant, François Narbonne, souhaitait s'implanter dans cette partie de l'Île-de-France, "une grande région de chevaux et de cavaliers". C'est grâce à la Bourse aux locaux qu'il a trouvé... local à son pied.

"J'ai été efficacement orienté vers la mission économique du Parc et sur les 3 à 4 locaux que m'a suggérés Olivier Sanch en fonction de mes besoins et attentes, il y avait le bon !". C'est un local mixte (bureaux, atelier, stockage) qui a fait l'affaire et permettra à l'entreprise en pleine croissance de créer de nouveaux emplois : l'effectif comptait 5 personnes au moment de l'installation à Châteaufort et devrait tripler à terme. Le loueur est une SCI récemment créée par Olivier Sanson, par ailleurs responsable de l'entreprise mitoyenne Meudon Miroiterie, qui raconte : "J'avais mis mon offre dans une agence immobilière et l'avais par ailleurs signalée au Parc, auquel nous devons ce contact fructueux".

Que vous soyez un particulier, une entreprise ou un professionnel de l'immobilier, rappelons que vous pouvez consulter la Bourse aux locaux sur le site Internet du Parc et vous y inscrire comme offreur ou demandeur. C'est gratuit. Les offres et les demandes sont triées et suivies par la mission Développement économique du Parc (Olivier Sanch : 01 30 52 89 46).

## A la Sainte Catherine...

...Tout arbre prend racine. C'est pourquoi la Jardinerie de Chevreuse a monté, pour la troisième année, son opération "arbres fruitiers", pour permettre aux amateurs de commander des variétés anciennes ou rares de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers. Au total, une centaine de variétés. Au cours de journées d'animations, elle invite le public, par exemple, à retrouver les saveurs d'enfance de la Reinette Clochard. "Ce type d'opération n'est pas intéressant pour la vente, mais développe notre notoriété de spécialiste", reconnaît Etienne de Gourcuff.

De façon plus générale, les jardinerie conseillent volontiers leurs clients, sur les variétés et astuces de plantation. Les favoris restent encore le géranium, la charmille, voire le thuya. Les fleurs vivaces gagnent pourtant progressivement du terrain et la recherche d'une plus grande biodiversité s'exprime aussi dans les choix d'essences. ■

Hélène Dupont



Grand choix de végétaux et conseils dans nos jardinerie

# Les riches heures de la Vallée

Cette partie de l'Île-de-France peut s'enorgueillir d'un passé particulièrement fécond. L'histoire, petite et grande, y a laissé son empreinte, ce qui nous permet aujourd'hui d'apprécier la diversité et la richesse des patrimoines naturel, bâti et culturel.

Les chasses seigneuriales et royales ont de tout temps été pratiquées dans cette région giboyeuse.



Le chêne et les multiples sources de la forêt d'Yveline, cette "forêt des eaux" qui occupait alors 70 % de l'espace (avant de se réduire à 30 % au XIII<sup>e</sup> siècle, en raison du développement économique).

La Haute Vallée de Chevreuse a reçu les faveurs de la géographie et de l'histoire. Le bois et l'eau, propices à l'établissement de l'homme, y sont présents en abondance. Proche de Paris, donc intimement liée au pouvoir central et au destin de la France, elle porte témoignage de la vie et de l'évolution de la société française, du Moyen-Age au XX<sup>e</sup> siècle. Un livre n'y suffirait pas pour raconter cette histoire passionnante. Ce trop bref aperçu devra se contenter de quelques repères et anecdotes. Juste pour donner l'envie d'en connaître davantage.

## Compter les moutons

Fredonnons, pour commencer : *"Il pleut, il pleut, bergère, rentre tes blancs moutons"*. Le savez-vous ? L'auteur de cette chanson, Fabre d'Eglantine, député de la Convention, écrivain et rédacteur du calendrier révolutionnaire, venait voir son enfant placé en nourrice à Chevreuse, où il aurait bien aimé devenir juge de paix. En des temps plus reculés, ce lieu était connu comme le "pays des chèvres" et ses tanneries réputées ont fonctionné sans interruption de la fin du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>. Revenons aux

moutons, nul n'ignorant que le pâturage a de tous temps été source de conflits de territoires, le nom de Bonnelles viendrait de l'installation d'une borne destinée à empêcher que les troupeaux ne s'écartent des limites permises. Preuve que l'engouement pour notre belle Vallée de Chevreuse ne date pas d'hier : la présence de l'homme y est attestée depuis quelque 400 000 ans et, dès le néolithique, une intense activité s'y est développée aux abords des cours d'eau.

Au temps des Celtes, la région marque la frontière entre trois grandes tribus, les Parisii (capitale Lutétia), les Senones (autour de Sens) et les Carnutes (à Chartres). La civilisation gauloise, de religion druidique, vénère

## Nos ancêtres, pas seulement Gaulois

De grands domaines sont défrichés à l'époque gallo-romaine et de nombreuses fermes s'implantent, notamment à La Celle-les-Bordes qui en détient un nombre record. A l'origine de notre réseau de routes départementales, des chemins sont créés, principalement sur les plateaux, alors qu'au Moyen-Age, les voyageurs préféreront les fonds de vallées.

Le Moyen-Age est sans doute l'époque la plus marquante dans l'évolution de la société locale et la région devient l'un des tout premiers sites médiévaux. Nombre de nos villages actuels sont attestés dès le haut Moyen-Age et c'est en l'an 768 que se situe l'acte fondateur de cette ère nouvelle : Pépin le Bref fait donation à l'abbaye de Saint-Denis de la forêt d'Yveline qui passera, plusieurs siècles plus tard, dans le domaine royal. Des ecclésiastiques d'abord, suivis de laïcs, s'établissent sur le versant orienté au sud des coteaux, pour la mise en valeur des zones humides : ainsi à Maincourt, les moines s'installent en l'an mil, drainent le marais pour y cultiver des céréales, des légumes et des plantes textiles. L'eau alimente le moulin, symbole du pouvoir, chaque village ayant souvent deux moulins, ou même davantage. Mille ans plus tard..., l'eau fait bien sûr toujours partie des enjeux majeurs de notre Parc !

## Années noires...

La Vallée de Chevreuse connut des époques sombres. Au temps des Mérovingiens, le peuplement recule et s'accompagne d'un retour à la friche et à la forêt. Au XI<sup>e</sup> – début XII<sup>e</sup> siècle, les "seigneurs belliqueux" de la mouvance Montlhéry, Rochefort et Chevreuse s'opposent farouchement à la Cour de France qu'ils mettent en péril. Le seigneur de Lévy (qui détiendra, un temps, le mythique château de Montségur) s'illustre (tristement) avec Simon de Montfort dans la croisade contre les Albigeois. Les ravages de la guerre de Cent Ans ramènent la population de Chevreuse, devenue cité anglaise de 1417 à 1438, à une trentaine de paroissiens à la fin du règne de Charles VII.

Les guerres de Religion n'épargnent pas non plus la région, devenue un



Les cours d'eau nous ont légué un riche patrimoine de moulins, lavoirs et ponts

## Repères



La connaissance du patrimoine local est une étape clé pour comprendre les enjeux de protection de notre environnement. C'est pourquoi tout au long de l'année, la mission éducation du Parc intervient auprès des élèves dans les écoles pour faire découvrir toutes les richesses historiques, culturelles et naturelles qui font aujourd'hui la spécificité du territoire.

# de Chevreuse

bastion du catholicisme : Henri de Navarre soumet Chevreuse où s'est installé Henri 1<sup>er</sup> de Lorraine, duc de Guise et chef de la Ligue. Bon prince, il sauve le château de Chevreuse de la démolition et épargne la veuve du duc de Guise, Catherine de Clèves, retirée au château de Dampierre.

## ... et heures de gloire

Retenons également le souffle nouveau de la Renaissance et l'érection par François 1<sup>er</sup> du domaine de Chevreuse en duché, au profit de sa favorite, Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, que le roi louait comme "la plus sage des belles et la plus belle des sages".

Notons les profondes transformations des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, à l'instigation du Roi Soleil qui utilise les terres de Chevreuse pour agrandir son domaine de Versailles, fait creuser le réseau des Etangs et Rigoles destiné à alimenter les grandes eaux de son château. C'est également Mansart et Le Nôtre qui reconstruisent, pour le duc de Luynes, le château de Dampierre qui devient ainsi le "petit Versailles de la vallée", toujours considéré à juste titre comme l'un des plus beaux châteaux classiques d'Ile-de-France. La vie mouvementée de sa mère, Marie de Rohan – la plus célèbre des duchesses de Chevreuse – fut une source d'inspiration pour Alexandre Dumas,



Marie de Rohan, épouse du duc de Luynes, surnommée "la Chevrete" mène une vie mouvementée depuis son fief de Dampierre. Elle fut notamment la "Maréchale des Frondeurs".

## Ça s'est passé ici

Nombreuses sont les inventions, paternités et spécialités du cru. Exemples. La croisée d'ogive pré-gothique de l'abbaye Notre-Dame de la Roche montre que l'architecture gothique, due à l'abbé Suger, a démarré ici dans la région. Philippe le Bel, (inventeur des Renseignements Généraux pendant la grande rafle des Templiers), passa dans notre vallée en 1306 et 1308 pour prouver sa protection à Jeanne, fille d'Anseau de Chevreuse qui fut porteur de l'oriflamme royale lorsqu'il mourut à la guerre des Flandres. Quant à la création du franc, elle fut décidée pour payer la rançon de Jean II le Bon et d'Ingerger de Chevreuse, faits prisonniers ensemble lors de la bataille de Poitiers en 1356. A la fin du XIV<sup>e</sup>, c'est au château de la Madeleine qu'habitait le bourgeois anobli, Pierre de Chevreuse, celui-là même qui organisa l'impôt du roi Charles V pour moderniser les troupes françaises. Le bois de la Verrerie, aujourd'hui bois du Vossery à Chevreuse, l'un des trois pôles les plus réputés de la verrerie en Europe, reçut la visite de Charles VI le Fol qui donna 100 francs or pour empierrer les rues de la ville. Plus récemment, à la fin XIX<sup>e</sup>, début XX<sup>e</sup>, les pavés de grès de Paris ont été extraits pendant un demi-siècle à Senlisse dans la carrière des Maréchaux qui fournissait aussi des meuliers pour la construction des égouts de la capitale. Les carrières de grès de Maincourt, de Chevreuse et de Saint-Rémy-lès-Chevreuse furent également exploitées.



## Patrimoine Que fait le Parc ?

Ors : dansons sous le pont



Les fabriques ou folies érigées au 19<sup>e</sup> siècle dans les grands parcs des châteaux, étaient

uniquement conçus pour faire joli dans le décor, "pour la galerie". Or, dans le domaine d'Ors à Châteaufort, c'est justement d'un pont-galerie dont il s'agit. Un demi-siècle après la démolition du château, allait-on aussi voir disparaître ce pont-galerie enjambant l'une des allées du parc, après le passage de la mémorable tempête de décembre 1999 qui abattit sur lui trois gros arbres, ne laissant debout qu'une seule arcade ? Sans parler de tous les autres arbres dévastés et des broussailles envahissantes.

Décidée à réhabiliter le site et reconstruire cet élément patrimonial important, la commune a bénéficié du concours du Parc qui a financé 70 % des travaux. Pour ce chantier de quelque six mois, elle a fait appel à une entreprise d'insertion locale, *Chrysalis*, dont les ouvriers ont été encadrés par Jamal Boudechiche, un architecte passionné par les techniques de constructions anciennes. Maçonnerie de petite brique pleine avec une douzaine d'arcades, coffrages en bois ajustés au millimètre, préservation de l'habitat des chauves-souris... : "ces travaux ont exigé une longue mise au point et la précision d'un travail de couturière", explique Bernard Rombauts, l'architecte du Parc, lui-même ponctuellement associé au projet.

tandis qu'Edmond Rostand s'attacha à l'histoire de Cyrano de Bergerac qui avait passé ses jeunes années à Mauvières.

L'élite intellectuelle rayonne dans la région : Madame de Sévigné s'arrête au Mesnil-Saint-Denis, Jean Racine et Blaise Pascal sont intimement liés à la vallée de Chevreuse et à Port-Royal des Champs, Philippe de Champaigne peint les figures les plus illustres du monastère auquel est liée la famille Arnauld et particulièrement Mère Angélique Arnauld. Les "amis de Port-Royal" se nomment Descartes, Bossuet, Jean de la Fontaine, Mademoiselle de Scudéry et Madame de Lafayette...

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le chemin de fer amène les peintres paysagistes à Cernay, la grande bourgeoisie restaure et bâtit châteaux et demeures (Rochefort ou Clairefontaine, par exemple), l'église orthodoxe russe construit le Skit du Saint-Esprit au Mesnil-Saint-Denis, Pierre de Coubertin réalise son grand projet de Jeux Olympiques, les ateliers de la fondation qui porte son nom jouissent encore aujourd'hui d'une réputation mondiale... On n'a pas fini de dresser la liste des richesses du patrimoine que nous a léguées notre belle Vallée de Chevreuse. Goûtons-en les saveurs sans aucune modération. ■

Hélène Dupont et Stéphane Lorient



La plupart des châteaux du Parc sont bâtis sur des fondations médiévales.

Des tomates mûries au soleil, cueillies à point, des petits pois frais, gorgés à souhait, des salades craquantes avec un cœur au goût de noisette... Où trouver tous ces légumes savoureux lorsqu'on ne cultive pas soi-même son potager ? Chez les maraîchers bien sûr. Ils sont trois à pratiquer dans le Parc cette culture et à vendre directement aux habitants leur production. Tournée des carrés.

**P**our les inconditionnels de la fête des fermes, le CAT d'Aigrefoin, situé à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, est un lieu familial. On y trouve toute l'année les légumes variés cultivés sur place. Son directeur François Goubelle nous explique le fonctionnement de cet établissement atypique qui combine production artisanale et vocation sociale. En 1981, "cette ancienne ferme d'une superficie totale de 4 hectares a été léguée à notre association pour y fonder un centre d'aide par le travail. L'étendue des bâtiments et des champs attenants nous a conduits très vite à envisager une production agricole. Un foyer d'hébergement a été aménagé et nous comptons aujourd'hui une soixantaine de pensionnaires à l'année. Tous ont un handicap mental qui ne leur permet pas de trouver un emploi dans le système écono-



mique traditionnel. Nous leur proposons donc un travail qui leur donne à la fois une activité régulière structurante, une véritable fonction sociale et bien sûr une vraie rémunération. Des aides de l'État viennent compléter ce salaire. La vente de légumes de saison à la boutique, à laquelle s'ajoute aussi celle des produits artisanaux réalisés dans notre atelier, permet de compenser en partie les frais de production - matériel, encadrement et salaires-".

## Terre d'accueil

Autour des 25 personnes salariées qui font fonctionner le centre, on trouve aussi des bénévoles, les familles de nos résidents, les amis, les clients... qui apportent régulièrement leur contribution, encadrent une activité ou une sortie. C'est une aide précieuse qui permet de concilier une production de qualité, tout en s'adaptant au rythme et aux capacités variables des pensionnaires.



Côté champs, près de 2000 m<sup>2</sup> de serres et 1,5 hectare de terre en plein air sont cultivés. La production se fait selon des méthodes naturelles. Pas de désherbant ni de pesticide. "La qualité des légumes est pour nous importante. Nous en sommes d'ailleurs les premiers consommateurs." Les légumes sont donc protégés par des bâches et les rangs sont désherbés manuellement. "C'est une activité qui demande de la précision et beaucoup de temps, tout comme le repiquage ou la récolte. D'autres travaux comme le bêchage font davantage appel à la force. Mais cette diversité de tâches permet à chacun de nos employés de trouver son compte." L'arrosage est assez limité, puisque le binage est privilégié, mais lorsque c'est nécessaire, au moment du repiquage par exemple, les jardiniers utilisent l'eau des douves de la ferme, naturellement alimentées par une source. À l'occasion d'une balade ou pour remplir votre panier, venez leur rendre visite et découvrir ce site en lisière de forêt.

À quelques kilomètres, sur la commune voisine de Magny-les-Hameaux, c'est l'exploitation de Marcel Bouvry qui fait le bonheur des amateurs



Légumes frais et insertion sociale au CAT d'Aigrefoin



## Repères



Avec près de 5 hectares cultivés sur le territoire, la production maraîchère est aujourd'hui une activité agricole modeste. Autrefois, les fonds de vallées étaient très largement exploités pour la production de légumes et l'approvisionnement notamment des halles de Paris. Le maintien de ce type d'activité qui privilégie la vente directe, contribue à la fois à la préservation d'espaces naturels entretenus et répond à une logique économique de filière courte, plus économe en énergie pour la planète.

# petits oignons

de légumes frais du jardin. Depuis 1977, cet ancien ouvrier agricole s'est formé à la culture maraîchère avant d'acheter une parcelle d'un hectare, au milieu d'un lotissement pavillonnaire, dans le hameau de Cressely. Puis, quelques années plus tard, lorsqu'il a pu travailler à temps plein et vivre de sa passion, il a également fait l'acquisition d'un champ de 1,5 hectare derrière le domaine de Port-Royal.

Aujourd'hui encore, en toutes saisons, il cultive seul cette surface et vend sa production dans l'étal aménagé en façade. Il y pèse encore les légumes avec des balances à poids et il prend le temps de conseiller les clients sur la qualité des produits. "L'hiver, je vends les légumes qui peuvent être stockés en silos, - betteraves, carottes, céleris, pommes de terre, navets - ou ceux qui résistent en extérieur : choux, poireaux ou salades d'hiver. L'été, c'est la période des haricots, petits pois, tomates, bettes, épinards, courgettes et concombres." À la belle saison, Marcel prend le samedi quelques étudiants à sa boutique et, au moment de la cueillette, son frère vient l'aider pour le ramassage car il faut aller vite pour récolter les légumes à maturité. "Comme tout bon jardinier, je privilégie le binage pour limiter l'arrosage et j'apporte un peu d'engrais organique pour fertiliser la terre avec des oligo-éléments indispensables."

"Je vais aussi acheter des fruits à Rungis car je n'en ai pas sur place et mes clients aiment bien avoir du choix et trouver sur un seul point de vente tous leurs fruits et légumes." Vous apercevrez aussi quelques lapins à l'arrière de la boutique, mais Marcel n'en fait pas commerce. "Je les garde juste parce que ça amuse les enfants qui accompagnent

les parents. Ainsi, ils peuvent prendre le temps de choisir et de discuter." Or le contact, au-delà de la vente de produits frais de qualité, c'est aussi important pour Marcel. Avis aux amateurs.



Une exploitation maraîchère au cœur de Magny-les-Hameaux

## Des jardins biologiques

Si vous descendez un peu plus au Sud du Parc, vous pourrez faire une halte dans les Jardins biologiques de Bullion. Sur un terrain de 4 000 m<sup>2</sup> mis à sa disposition par la commune, cette association cultive tous les légumes de saison, selon des méthodes naturelles.

Son président, M. Pomian, souligne avec fierté qu'ils n'utilisent aucun engrais ni produits chimiques. "Le purin d'orties, ou le recours à des plantes qui détournent les parasites des légumes, permet de limiter les pertes et

### Où les trouver ?

CAT d'Aigrefoin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Beauplan) : du mardi au jeudi 14h - 18h30 et du vendredi au samedi 10h - 12h et 14h - 18h30. 01 30 52 89 86

Chez Marcel, rue de la Gerbe d'Or, Magny-les-Hameaux (Cressely). Mercredi : 17h - 19h, samedi : 9h - 12h30

Les Jardins biologiques de Bullion, hameau des Carneaux : dimanche : 10h - 12h30. 01 30 41 37 77.

## Terroir



### Que fait le Parc ?

## Aides aux clôtures agricoles



Pour encourager les agriculteurs à pratiquer le pâturage extensif et soutenir l'activité d'élevage en recul dans notre région, le Parc a choisi de subventionner à 70 % l'installation de clôtures agricoles autour des prairies. Cette aide porte sur le coût des matériaux -piquets de bois, portes barrières...- qui doivent s'intégrer dans le paysage et permettre aussi le passage de la faune sauvage. Derniers exploitants à avoir sollicité cette subvention, la Ferme de Ronqueux à Bullion et la ferme de la Noue à la Celle-les-Bordes avec, au total, plus de 6 400 m de clôture posés. Veaux, vaches, moutons et biquettes peuvent ainsi continuer de brouter en toute sécurité.

Le Parc entend ainsi contribuer à maintenir l'activité agricole qui participe aussi à l'entretien des paysages et au charme rural de notre région.

Pour tout renseignement, contacter Ghyslaine Wolff au 01 30 52 39 48

d'apporter les nutriments essentiels." Les adhérents se relaient pour réaliser les semis sous serre à partir de graines achetées en magasin biologique, puis les plants sont repiqués en pleine terre ou sous serre. "Il nous faut alors pouvoir arroser et comme il n'y avait pas d'alimentation en eau sur le terrain, nous avons installé des cuves qui récupèrent l'eau de pluie. Au total, nous avons une capacité de stockage de 6 000 litres." La vente se fait toute l'année le dimanche matin de 10h à 12h30 et de plus pendant l'été, le soir de 18h à 19h.

"Nous n'avons pas une énorme production mais, avec le petit bénéfice réalisé, nous achetons des outils, des livres ou comme cette année une serre supplémentaire." Ce sont avant tout des passionnés qui s'investissent dans cette activité. Pour les rencontrer et déguster leurs légumes, il faut emprunter sur quelques dizaines de mètres un petit sentier qui débouche sur le jardin. Mais la saveur incomparable de ces produits frais vaut bien un petit détour bucolique. ■

Virginie Le Vot



Une association de Bullion qui jardine selon des méthodes naturelles



# voir PLU loin

impact sur l'environnement communal et même au-delà. Impact visuel mais aussi technique, écologique et social : voirie, réseaux, eau, assainissement, infrastructures... Un Plan local d'urbanisme s'attache justement à affiner les détails tout en ayant une vision la plus large possible. Un exemple : en milieu rural, l'étude cherchera quelle mutation autoriser non pas pour une seule ferme, mais pour toutes les fermes du village, voire des terres environnantes. Ou que faire pour respecter la loi sur l'eau, les servitudes d'utilité publique, pour limiter ou plutôt réduire les consommations d'énergie, pour améliorer la circulation ? Comment conserver la même population alors que le nombre de personnes par logement est en baisse ? Comment garder les jeunes sur place et maintenir une vie dynamique dans le village ? Comment être cohérent avec le Schéma directeur de la région (le SDRIF) qui, lui, s'applique à gérer entre autres les grandes forêts, les réseaux de grande circulation routière, les lignes de train RER et leur allongement ? Comment être compatible encore avec les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) qui couvrent plusieurs communes, tel le SCOT de la Haute Vallée de Chevreuse qui concerne 16 communes du Parc ? Et surtout, comment être compatible avec la Charte du Parc dont l'importance est primordiale ?

Vous connaissez tous les objectifs de la Charte en matière d'urbanisme bien sûr... Non ? Un rappel fera du bien à tout le monde !

- ◆ maîtriser la croissance urbaine pour préserver les espaces naturels et agricoles ;
- ◆ mettre en œuvre un urbanisme de qualité, faible consommateur d'espaces naturels, essentiellement à l'intérieur des périmètres d'urbanisation ;
- ◆ maintenir des paysages ouverts et le caractère rural et naturel des fonds de vallées ;
- ◆ maintenir et développer les activités, développer le logement locatif pour conserver un territoire vivant et un tissu social diversifié.

## La hiérarchie des projets de territoire

La Charte, comme le SDRIF et le SCOT dictent les grandes lignes d'un développement territorial, le PLU précise et affine les consignes d'urbanisme et d'aménagement applicables à la commune. Cohérence et compatibilité sont de mise entre ces différents schémas d'aménagement. "L'Ile-de-France est une région très encadrée, des documents d'urbanisme supra-communaux s'imposent aux maires, ce qui réduit



## Villages

### Que fait le Parc ?

### Nouvel élan multiservices



L'auberge de l'Élan située à l'entrée de La Celle-les-Bordes avait fermé ses portes depuis déjà 20 ans. Pour redonner vie à cette activité, la commune a donc décidé d'acheter le fond et d'engager des travaux de rénovation pour confier ensuite le lieu en gérance. Particularité du projet, ce

commerce sera à la fois un restaurant traditionnel mais aussi épicerie de dépannage pour les produits de premières nécessités. Il a pu bénéficier à ce titre de financements spécifiques et d'un appui de la chambre de commerce.

Le Parc a accompagné cette démarche, notamment dans la phase délicate de recrutement des candidats. C'est M. Cornier et Mme Zimmer qui ont finalement été retenus et ouvriront les portes de l'Élan dès la mi-octobre. La mission développement économique les a ensuite aidés dans la phase d'installation et de mise en relation avec les prestataires de la région. Le couple a ainsi déjà prévu de travailler avec les producteurs du terroir locaux pour les fromages, la viande, les légumes ou la charcuterie. Cuisine évolutive et produits du terroir seront au rendez-vous. L'auberge proposera des menus entre 15 et 32 €, avec une formule midi à 9,50 €. Tél. : 01 34 85 15 55

leur marge de manœuvre, confie Rémi Rouillat, responsable de l'atelier d'aménagement à la DDE. *En haut de cette pyramide se situe la loi SRU (décembre 2000) dont la volonté est d'être économe d'espaces en densifiant les zones bâties et les centres bourgs. Pour les communes du Parc, la Charte est prédominante en cas de situation délicate ou non prévue. C'est un avantage d'appartenir au Parc, car l'équipe de l'atelier d'architecture et d'urbanisme du PNR apporte aux municipalités une expérience et un conseil important pour toute étude d'aménagement. Nous, la DDE, aidons toutes les communes et plus particulièrement les petites communes rurales qui ne sauraient faire face aux coûts d'un bureau d'études. D'autant que des révisions du Plan local d'urbanisme s'imposent pour rester cohérent avec les schémas d'aménagement territoriaux (SDRIF, SCOT), eux-mêmes révisés régulièrement.* ■

Patrick Blanc

## Lexique

Loi SRU (déc. 2000) : Solidarité et renouvellement urbain (assouplie ponctuellement par la loi Urbanisme et habitat en été 2003)

SDRIF : Schéma directeur de la région Ile-de-France

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

POS : Plan d'occupation des sols

PLU : Plan local d'urbanisme

PADD : Projet d'aménagement et de développement durable

Développement durable : mode de développement qui permet, par une utilisation raisonnée des ressources naturelles, de satisfaire aux besoins des populations actuelles, sans compromettre ceux des générations futures.

DDE : Direction Départementale de l'Équipement

# L'éco - logis ou la maison

Une maison écologique ne veut pas dire une cabane au fond des bois ou même du jardin.

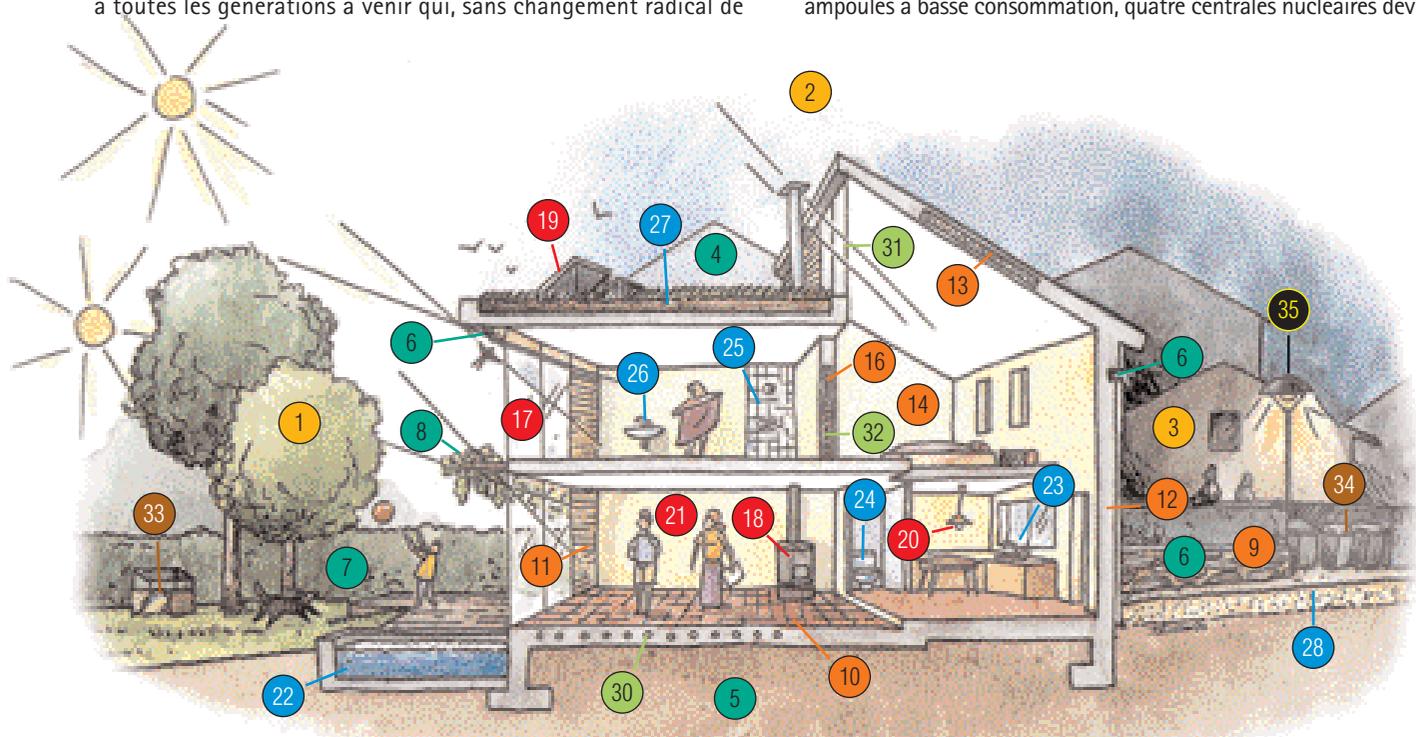
Équipements, gestes économes, matériaux, travaux d'amélioration de l'habitat, les solutions "vertes" sont légions. Et désormais essentielles à l'avenir de notre Terre que nos "dérapages" font vieillir prématurément...

Construire, transformer, rénover, autant d'occasions pour mieux préserver la planète en consommant différemment. En choisissant des matériaux plus sains, plus propres, plus écologiques, en optant pour une ou des énergies renouvelables. En adoptant tout simplement une attitude de développement durable, ce qui, soit dit en passant, est aujourd'hui le plus beau cadeau que l'on puisse faire à nos enfants, nos petits-enfants et à toutes les générations à venir qui, sans changement radical de

nos comportements actuels, vivront des heures de plus en plus difficiles et graves face au réchauffement de la planète, face aux pollutions se multipliant...

## Changer nos habitudes

Quelle est la provenance, quelle est l'origine des produits que nous achetons, que deviennent leurs déchets? Notre indifférence jusque-là a conduit à mettre en danger notre planète. Il n'y a plus de polémique à ce sujet : scientifiques, politiques, observateurs, chercheurs le disent, notre Terre est en très mauvaise santé, affectée par les dégâts de l'inconscience humaine -les messages d'alarme des sommets de Rio en 1992, puis de Kyoto en 1996, de La Haye en 2000 et de Johannesburg en 2002 ont été clairs. Chacun dans son quotidien, par ses choix, peut (ré) agir et passer de consommateur à "consomm'acteur", comme le dit Nicolas Hulot <sup>(1)</sup>. La somme de ces nouveaux comportements civiques et responsables peut infléchir la tendance générale. Exemples : si tous les Français remplaçaient toutes leurs ampoules normales par des ampoules à basse consommation, quatre centrales nucléaires devien-



### BIOCLIMATIQUE

- ① Végétation à feuillage caduc
- ② Orientation du bâtiment
- ③ Ouvertures réduites au nord

### RELATION À L'ENVIRONNEMENT

- ④ Implantation de la maison / site et voisinage
- ⑤ Adaptation au relief du terrain (la maison s'adapte à la pente)
- ⑥ Cohabiter avec la faune sauvage : cavités, nids, etc...
- ⑦ Végétation adaptée : fleurs, fruits, entretien, etc.
- ⑧ Treille

### MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS

- ⑨ Réutilisation d'une ressource locale : meulière
- ⑩ Carreaux de terre cuite
- ⑪ Utilisation du bois : structure, bardage, terrasse extérieure
- ⑫ Brique monomur
- ⑬ Isolation non synthétique : chanvre
- ⑭ Peinture sans solvant
- ⑮ Enduit à la chaux
- ⑯ Plaques de Fermacell (gypse et fibre de cellulose)

### ENERGIE

- ⑰ Vitrage à isolation thermique renforcée
- ⑱ Poêle (bois énergie)

- ⑲ Panneau solaire pour la production d'eau chaude
- ⑳ Lampe basse consommation
- ㉑ Eclairage naturel privilégié

### EAU

- ㉒ Eau de pluie réutilisée pour l'arrosage du jardin
- ㉓ Economiseur d'eau sur l'évier
- ㉔ Réservoir de WC à double commande 3/6 litres
- ㉕ Une douche consomme beaucoup moins d'eau qu'un bain
- ㉖ Robinet mitigeur
- ㉗ Toiture végétalisée qui fait rétention de l'eau de pluie
- ㉘ Traitement du sol perméable à l'eau de pluie

### CONFORT

- ㉙ Ventilation mécanique
- ㉚ Plancher chauffant basse température
- ㉛ Apport de lumière naturelle et de soleil au nord de la maison
- ㉜ Isolation acoustique soignée entre les pièces

### DÉCHETS

- ㉝ Compostage des déchets
- ㉞ Emplacement pour le tri sélectif

### POLLUTION LUMINEUSE

- ㉟ Eclairage occulté vers le ciel

# grandeur nature

draient inutiles. Si nous roulions tous 15 à 20 km/h moins vite sur route ou autoroute, et sans forcer le régime du moteur, l'économie de rejets polluants serait de près de 30 %.

Les gestes utiles pour préserver, sinon notre avenir, celui de nos enfants, sont à adopter tout de suite, tous les jours. Ils vont du tri sélectif à nos choix et façons de vivre. Notre espace de vie doit devenir notre terrain privilégié d'entraînement.

Imaginons ce quotidien, imaginons ce chez soi, imaginons notre maison grandeur nature ! Construisons-la tout d'abord ou rénovons-la (les idées et conseils qui suivent sont autant applicables à une nouvelle construction qu'à une petite rénovation).

Dès la première étape se profile une architecture respectueuse, dite architecture écologique : l'étude du terrain, l'implantation du bâti et l'orientation des pièces conduisent à ce que l'on nomme un habitat bioclimatique.

## Qu'est-ce-qu'un habitat bioclimatique ?

Un habitat bioclimatique est conçu en fonction de l'environnement dans lequel il s'inscrit. Une telle construction permet de se protéger d'un climat trop rigoureux, de profiter des ressources d'énergies naturelles pour le chauffage et l'éclairage des pièces et de bénéficier d'un air intérieur sain. L'habitat bioclimatique est donc très économe du point de vue énergétique sans pour autant faire appel à des technologies particulières et coûteuses. Que ce soit sur un projet de rénovation ou de construction neuve, la conception bioclimatique doit être pensée dès le début du projet.

L'habitat peut en effet profiter de l'abri au vent offert par une butte ou une végétation dense. Inversement, un espace dégagé peut offrir des conditions d'exposition favorables à un bon éclairage et à un chauffage efficace du logement par le soleil.

Les caractéristiques du terrain déterminent également l'agencement intérieur de l'habitation. On tentera par exemple de faire bénéficier d'un maximum de soleil et de lumière les pièces les plus fréquentées dans la journée. Les chambres seront, au contraire, protégées d'une exposition trop forte au soleil afin de les garder fraîches.

Les pertes de chaleur étant tributaires de l'importance de la surface des façades de l'habitation, la conception bioclimatique privilégie une construction compacte. De même, une isolation adaptée et performante doit limiter les pertes ou excès de chaleur selon les saisons. Une telle construction nécessite le recours à des murs dotés d'une bonne inertie et assurant la régulation thermique du bâtiment. En période chaude, ces façades accumulent la chaleur tout en permettant à l'habitation de rester fraîche. A contrario, elles restituent cette chaleur dès que la température des pièces s'abaisse.

Chaque construction doit

Les parois en céramique ou faïence des poêles accumulent la chaleur et restituent une température plus douce qu'une cheminée. Les poêles sont aussi plus économes en bois et plus performants



## Environnement

### Que fait le Parc ?

### Un forum pour l'éco-habitat



Dans le cadre de ses objectifs de préservation de l'environnement et de qualité architecturale, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, en partenariat avec

l'Agence Locale de Maîtrise de l'Énergie de Saint-Quentin-en-Yvelines, organisera un forum sur les thématiques écologie et habitat **du vendredi 22 au dimanche 24 octobre au Moulin d'Ors à Châteaufort.** (entrée libre).

Ce forum s'adresse principalement au grand public et vise à informer et sensibiliser les particuliers aux questions liées à l'habitat économe en énergie et respectueux de l'environnement. Sont également invités à participer à ce forum les élus du Parc naturel et les professionnels (architectes, entreprises et fournisseurs de matériaux).

Au programme : expositions, conférences-débats, projections vidéo, stands d'installateurs-conseils, chantiers/démonstrations, animations jeune public, visites chez des particuliers. Permanence de l'architecte du Parc et documentation complète à disposition.

Les thèmes : énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie), économies d'énergie, matériaux écologiques (peintures, isolants...) et habitat bioclimatique, flux (l'eau, les rejets de la maison, les déchets, le compostage). Renseignements au 01 30 52 09 09.

Programme complet disponible sur le site Internet du Parc : [www.parc-naturel-chevreuse.org](http://www.parc-naturel-chevreuse.org)

adopter des caractéristiques propres à son environnement immédiat. Un principe appliqué avec succès en Allemagne, en Autriche, en Suisse, mais aussi depuis peu en France.

## La nature mise à profit

"Depuis 2001, les 40 logements de la résidence Salvatierra à Rennes associent économies d'énergie, technologies de pointe et mise en œuvre de matériaux naturels pour un habitat sain et chaleureux. Ses caractéristiques sont : un volume compact, une isolation thermique en laine de chanvre, des doubles vitrages renforcés, une structure qui associe le béton, le bois et la terre crue moulée (bauge). La ventilation est équipée d'un récupérateur de chaleur et des capteurs solaires fournissent l'eau chaude. Ces logements bénéficient du label européen "habitat passif", avec environ 75% de consommation d'énergie en moins par rapport à la moyenne actuelle des logements neufs."

## Choix tempérés

Les énergies renouvelables (le solaire, la géothermie, la biomasse...) ont déjà été évoquées il y a un an dans ce magazine.

Rappelons simplement que l'Agence locale pour la maîtrise de l'énergie <sup>(2)</sup> est à votre disposition pour toute étude et peut éventuellement vous aider à



Les ampoules basse consommation, efficaces et moins gourmandes

financer votre projet. Quel que soit le système de chauffage retenu ou existant, des "éco-gestes" s'imposent. L'entretien régulier et obligatoire d'une chaudière (réglages, nettoyage, contrôle des sécurités), évite les surconsommations d'énergie et les risques de pollution au monoxyde de carbone, un gaz extrêmement dangereux.

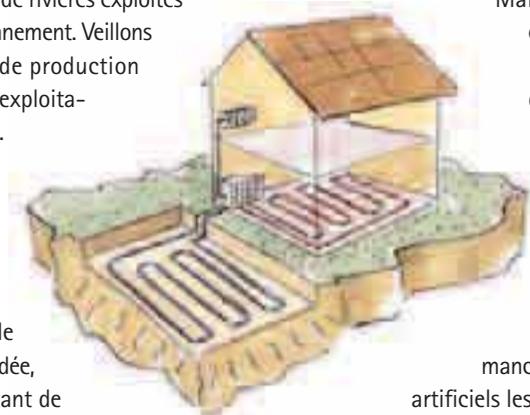
Veillez à ce que le local soit toujours bien ventilé. Dotez-vous de thermostat d'ambiance programmé afin de limiter les températures par pièce et selon les heures d'occupation : 17°C dans les chambres, 19°C dans le séjour, 21°C dans la salle de bains. La nuit, une réduction de température peut être programmée : 2 à 4°C de moins permettent d'économiser jusqu'à 10 à 15% d'énergie facturée. Par souci de confort, redémarrez alors le chauffage environ 1 h avant votre réveil. Pour optimiser vos dépenses d'énergie, le choix de matériaux de construction et d'isolants est primordial. Là encore, les éco-solutions sont étonnantes. Assurons-nous tout d'abord que les matériaux sont gérés durablement : bois de forêts, graviers de rivières exploités sans conséquences irréparables sur l'environnement. Veillons à ce que leur transport soit limité (site de production proche) ce qui, sinon, rendrait polluante l'exploitation d'un matériau qui a priori ne l'est pas.

Mesurons l'impact de produits traités ou transformés à grand renfort d'énergie (cas de la bauxite qui produit l'aluminium) ou de produits très toxiques comme les CCA (composés de sels métalliques à base de cuivre, de chrome et d'arsenic) ou le lindane pour le bois. Dans le même ordre d'idée, l'entretien de certains matériaux, nécessitant de recourir à des produits polluants, peut dissuader de les choisir (tel le linoléum trop contraignant en espaces publics). Enfin, n'oublions pas qu'un jour il faudra peut-être remplacer et... recycler ce matériau.

## Quelques pierres, un peu de terre et 81 millions de m<sup>3</sup> de bois

Trois matériaux naturels peuvent constituer la structure porteuse :

- ◆ la pierre : très chère, elle est peu utilisée aujourd'hui ; en cas de restauration de murs en pierre, évitez de les couvrir d'enduits plastiques étanches ;



Utiliser la chaleur de la terre pour se chauffer : la géothermie

Mais, dans notre région, qui dit bois ne dit pas chalet, un style qui dénaturerait l'identité locale.

Ce matériau naturel se destine à l'ossature du bâti, au bardage extérieur et, pourquoi pas, à l'isolation et même aux finitions (parquets, lambris, panneaux isolants...).

## C'est la ouate que j' préfère

Les isolants végétaux offrent des performances thermiques qui rivalisent avec les composés artificiels les plus utilisés, mais malheureusement les plus nocifs pour la santé : la laine de verre et la laine de roche qui ont des fibres irritantes pour la peau et le système respiratoire.

La laine de chanvre, en rouleau, en vrac ou en panneaux est l'une de ces solutions naturelles et saines. À noter que les fibres de chanvre mêlées à un liant à forte teneur en chaux constituent un mortier efficace caractérisé par une bonne isolation thermique et acoustique, et favorisant une bonne hygrométrie dans le bâtiment.

Le lin, dont la culture aisée peut se pratiquer sur une terre pauvre, sans engrais et sans pesticides, affiche des propriétés isolantes égales aux laines minérales.

La ouate de cellulose enfin, issue du recyclage de papiers et cartons, isolera parfaitement toits, planchers et murs par panneaux ou flocons insufflés.

Fibres de coco, laine de mouton, liège, etc. complètent la panoplie des isolants naturels.

## Après la construction et l'isolation... les finitions !

Timidement, certains fabricants commencent à développer des gammes de peintures, d'enduits de décoration et de revêtements aux composants naturels (caséine, borax, chaux...), en adéquation avec la protection de l'environnement. Privilégions de tels produits qui permettent une

### À lire absolument

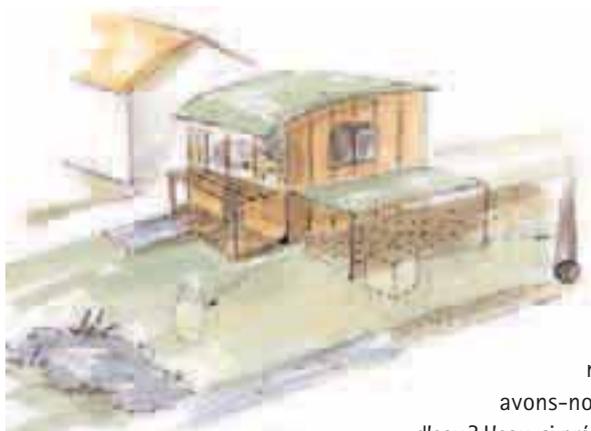
*La Maison Écologique*, revue trimestrielle

*EKWO Magazine* bimestriel (en kiosque et sur internet site ekwo.org)

*Planète attitude* - Les gestes écologiques au quotidien/Seuil pratique - WWF

*Le syndrome du Titanic*, Nicolas Hulot - Calmann-Lévy

meilleure respiration des murs, qui amoindrisent les effets électrostatiques, qui sont souvent biodégradables, et éliminons de nos maisons les peintures, les vernis, les colles avec solvants, métaux lourds, adjuvants, résine époxy, xylène, plastifiants... Éliminons également le PVC -déjà interdit dans certains pays pour ses émanations toxiques au fil du temps et mortelles en cas d'incendie- dont la conception issue de la pétrochimie nécessite beaucoup d'énergie. Remplaçons ainsi la moquette traitée chimiquement, fréquemment composée au dos de PVC, et "nid à acariens" par un parquet en bois ou des carreaux de terre cuite. Le linoléum à base de fibres végétales, non collé, est également une solution intéressante en habitat individuel.



Penser aux aménagements pour récupérer l'eau ou ralentir son ruissellement

## Cuisine, salle de bains...

Habitudes ou servitudes? Certains gestes devenus automatiques relèvent de gaspillages inutiles. Les remettre en question, si tout le monde y veille, peut générer de grandes économies. Dans de précédents numéros de l'Écho, nous avons appris à trier nos déchets, à composter. Avons-nous pensé à éteindre les lumières des pièces inoccupées, à s'assurer que les appareils électriques étaient totalement arrêtés et non pas en veille? Nous passons-nous du préchauffage du four hyper isolé? Avons-nous acquis des appareils ménagers de classe A (économiques

en énergie)? Un mécanisme de chasse d'eau de 3/6 litres? Et pourquoi pas alimenté par de l'eau de pluie? Arrêtons-nous le robinet lorsque nous nous brossons les dents? Ce robinet, d'ailleurs, et les autres, leur avons-nous ajouté un brise-jet économiseur d'eau? L'eau, si précieuse, notre or quotidien, prenons soin

d'elle...

L'aventure est sous nos yeux, dans notre éco-logis, avec l'avenir pour enjeu. Une nouvelle vie commence! ■

Patrick Blanc

Dossier réalisé avec l'atelier d'architecture du Parc

1- Le célèbre journaliste fondateur du Comité de veille écologique et président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme entreprend de nombreuses actions de sensibilisation aux problèmes de l'écologie, notamment pour les jeunes. Il a publié à ce sujet, ce printemps, Le syndrome du Titanic. Un ouvrage de référence.

2- Permanences de l'Agence locale pour la maîtrise des énergies :

- à Chevreuse au château de la Madeleine (Maison du Parc) le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, de 14h à 16h ;
  - au Mesnil-Saint-Denis, au château-mairie, le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 15h à 17h ;
  - à Magny-les-Hameaux, en mairie, les 1<sup>er</sup> vendredi (10h à 12h) et 3<sup>e</sup> mardi (14h à 16h) du mois.
- Renseignements au 01 34 52 26 34.

## Côté associations

### La Croix du Bois : escapades à l'orée du Parc

Un potager bio, un four à pain, un parc paysager de 2,5 hectares, des ateliers de peinture, de théâtre, de calligraphie, de jardinage, des veillées et dîners-contes pour les familles et les enfants, des rencontres et des expositions de sensibilisation à l'environnement..., le Centre d'accueil et d'hébergement permanent de la Croix du Bois tient d'un lieu magique, festif et éducatif. La demeure, noble et ancienne, enchante les visiteurs. À l'orée de Voisins-le-Bretonneux (ville-porte du Parc), cet ancien pavillon de chasse situé géographiquement sur Magny-les-Hameaux (et dont la véranda, dernière pièce construite, date de 1906 !) abrite l'association Ville verte depuis 1987. Celle-ci gère, administre, entretient le site (70 hectares de parc et forêts) et la bâtisse dédiés aux enfants et aux adultes qui passent là d'agréables séjours scolaires, de vacances ou de formation. Les thèmes de la citoyenneté, de l'expression par l'art, du respect de la nature sont au cœur de tous les projets que construit l'équipe du Centre composée d'une douzaine de personnes. Les



trois-quarts des visiteurs sont des enfants (en activités individuelles, en groupe ou avec leur classe) ; les adultes y trouvent aussi leur place, soit en famille aux côtés de leur progéniture, soit à travers divers ateliers et rencontres. L'association prépare également des stagiaires dans le cadre de leur formation au BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animation). De plus en plus nombreuses à fréquenter le Centre, les écoles des communes du Parc profitent de journées ou de séjours enrichissants, modulables, ludiques et, de surcroît, au sein de la Haute Vallée de Chevreuse. Une escapade à deux pas dont elles auraient tort de se priver !

Patrick Blanc

(accès par le 50, rue aux fleurs à Voisins-le-Bretonneux)  
78114 Magny-les-Hameaux  
Tél. : 01 30 57 48 96 / Fax : 01 30 48 97 98  
Email : vv.cdb@club-internet.fr

# Les temps forts du Parc

0 1 3 0 5 2 0 9 0 9

## STAGES DE JARDINAGE

Pour vous aider à entretenir et embellir votre jardin selon des méthodes naturelles, le parc vous propose de participer à des stages de jardinage.

Sur une journée complète (prévoir son pique-nique), 20 personnes maximum. Dans le centre d'initiation nature des Hauts-Besnières à La Celle-les-Bordes. Le matin, cours en salle pour mieux connaître le cycle des plantes, leurs besoins, leur entretien, l'après-midi démonstrations pratiques dans le jardin du CIN.

**Samedi 11 décembre : Bien choisir ses arbustes et arbre d'ornements et les entretenir facilement.**

Adapter le choix des espèces selon l'exposition, le sol, la place et savoir conserver ses plantes en bonne santé

**Samedi 12 février :**

**Taille et entretien des arbres fruitiers**

Apporter au bon moment le bon soin pour récolter de beaux fruits sains et savoureux

Tarif 10 € Inscriptions au 01 39 56 09 45



## FORUM ÉCO-HABITAT

Du vendredi 22 au dimanche 24 octobre  
au Moulin d'Ors à Châteaufort.



Comment faire des économies d'énergie, vivre dans un habitat à la fois confortable, sain et respectueux de l'environnement, comment rénover ou construire en combinant innovation et intégration dans le paysage ?... Autant de questions auxquelles ce forum veut apporter des réponses concrètes.

Au programme : expositions, conférences-débats, projections vidéo, stands d'installateurs-conseils, chantiers/démonstrations, animations jeune public, visites chez des particuliers. Permanence de l'architecte du Parc et documentation complète à disposition.

Les thèmes : énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie), économies d'énergie, matériaux écologiques et habitat bioclimatique, flux (l'eau, les rejets de la maison, les déchets, le compostage). Programme complet disponible sur le site Internet du Parc : [www.parc-naturel-chevreuse.org](http://www.parc-naturel-chevreuse.org)

## Rallye pédestre



Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse organise le dimanche 10 octobre 2004 le 10<sup>e</sup> rallye pédestre,

au cœur de son territoire, sur les communes D'Auffargis, Cernay-la-ville, et Vieille-Eglise.

À travers énigmes, mystères et épreuves, vous découvrirez les sites singuliers qui composent la Vallée de Chevreuse. Sur quelque douze kilo-

mètres, dans une ambiance ludique et conviviale adaptée aux petits comme aux grands, vous porterez un nouveau regard sur les paysages, l'environnement et l'architecture.

Tarif : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Inscription : sur place ou par téléphone au 01 30 52 09 09

## Nombreux prix à gagner

Week-end "Voyage au naturel" pour deux personnes dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, Circuit évasion de 4 jours pour une personne, nombreux repas dans les restaurants du Parc, bons d'achat en Jardinerie...

## Fête des produits du terroir

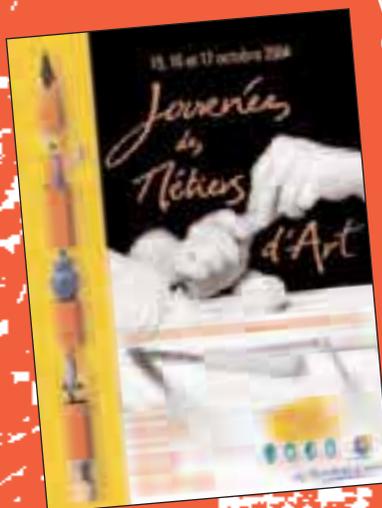
L'arrivée du rallye est prévue à L'Etang de la Tour, près de la Maison forestière, où se tiendra une Fête des produits du terroir. Producteurs, artisans, artistes et agriculteurs seront heureux de vous présenter leurs produits.



## Journées des Métiers d'Art

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 octobre

La deuxième édition des Journées des Métiers d'Art qui se déroulera à travers toute la France est l'occasion de découvrir la richesse et la diversité des métiers d'art. Pendant ces journées, sur le territoire du Parc naturel régional, des artisans d'art ouvriront les portes de leurs ateliers pour présenter leurs savoir-faire et partager leur passion pour leur métier.



Programme détaillé en pages intérieures dans l'écho-loisirs